

N° 64

Juin  
2026



# Nespouls MAG

Tél : 05 55 85 82 22

mairie@nespouls.fr

www.nespouls.fr



**P 4 - La nouvelle équipe  
municipale**



**P 6 - Le budget 2026**

**Téléchargez  
les publications**





# SOMMAIRE

**Nous suivre en un clic**



<https://www.facebook.com/MairieDeNespouls>



<https://www.youtube.com/@mairiedenespouls>



<https://appli-intramuros.fr/>

Directrice de la publication : Monique Serre  
Rédactrice en chef : Monique Boudou  
Conception et réalisation : Mairie de Nespouls  
Rédaction et photos : Mairie de Nespouls  
Mise en page : IGOZCOM  
Impression : AREDEP REPRO  
Crédits photos © : Mairie de Nespouls, Associations, Ecole Tina Adler, Pixabay.  
Tirage : 450 exemplaires  
Mairie de Nespouls  
14, Place de la Croix Blanche  
19600 NESPOULS  
Tél : 05 55 85 82 22

- P 3 - Edito du maire**
- P 4 - La nouvelle équipe municipale**
- P 5 - Vos élus par secteur**
- P 6 - Installation du conseil municipal**
- P 7 - Echos du conseil municipal**
- P 8 - Le budget 2026**
- P 9 - Cérémonie du 8 mai**
  - Aire de loisirs**
- P 10 / 11 - L'équipe municipale se met en ordre de marche**
- P 12 - Pliage de "mille grues pour la PAIX"**
- P 13 - Le 4L Trophy**
  - Le permis piéton à l'école Tina Adler**
- P 14 / 15 - La Médiathèque Jeunesse et la Maison du Patrimoine ont travaillé main dans la main**
- P 16 - Le rugby fait partie de Nespouls et il y restera**
- P 17 - Contre les cambriolages**
- P 18 - Le transport à la demande une formule économique**
- P 19 - Etat civil**
  - Contacts utiles**



# ÉDITO

## Un nouveau chapitre pour notre commune

C'est avec une immense émotion et une profonde gratitude que nous vous adressons ces quelques mots pour la première fois en tant que nouvelle équipe municipale. Votre confiance nous touche sincèrement. Elle nous encourage, nous inspire et nous engage à donner le meilleur de nous-mêmes pour notre commune.

Notre équipe est soudée et investie. Chacun apporte son expérience, son énergie et sa sensibilité. Ensemble, nous formons un collectif prêt à agir avec sérieux et détermination.

Le lendemain de l'installation du conseil municipal, nous avons visité les bâtiments et les équipements de la commune. Cette visite de terrain, simple mais essentielle, nous a permis de faire un diagnostic rapide et d'identifier les améliorations à prévoir.

Nous avons également tenu à rencontrer rapidement l'ensemble du personnel communal. Les agents sont les représentants du service public et leur engagement est précieux. Avec eux, nous avons partagé la feuille de route du mandat et lancé un travail important sur leurs fiches de poste pour clarifier leurs missions et valoriser leurs compétences.

En ce début de mandat, le budget de la commune a été élaboré puis voté. Celui-ci construit avec sérieux et responsabilité, reflète nos priorités : améliorer le quotidien des Nespoulois, soutenir les

services publics et accompagner les associations. Il constitue la base solide sur laquelle nous pourrons bâtir les projets à venir.

Nous avons aussi réuni les associations, véritables forces vives de notre commune. Leur dynamisme, leur générosité et leur esprit de solidarité sont une richesse incomparable. Nous serons à leurs côtés pour soutenir leurs projets et encourager leurs initiatives.

Ce début de mandat est placé sous le signe de la proximité, du dialogue et de l'action. Nous sommes engagés à appliquer notre programme avec rigueur et transparence car une commune se construit avant tout avec des femmes et des hommes qui partagent un même attachement à leur territoire.

Merci encore pour votre confiance.

Ensemble, faisons grandir notre commune, avec bienveillance, ambition et enthousiasme.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances d'été bien méritées.

Au nom de tous les élus,

Monique Serre

# LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le conseil municipal s'est réuni le 20 mars pour procéder à l'installation de la nouvelle mandature. Les élus du groupe majoritaire sont légitimement les correspondants que vous pouvez contacter.

En cas de nécessité, ils se chargent de relayer vers la mairie les problèmes soulevés.



## Monique Serre

Maire de Nespouls

(secteur d'habitation  
Favars)

## Les Conseillers adjoints

**Alexandre Perez** : 1er adjoint au maire (secteur d'habitation : Favars)

**Monique Boudou** : 2ème adjointe au maire (secteur d'habitation : Les Escures ; Le Breuil)

**Stéphane Barde** : 3ème adjoint au maire (secteur d'habitation : Baudran)

## Les Conseillers délégués

**Audrey Dumond** : Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et affaires sociales (secteur d'habitation : Le Bourg)

**Grégory Bourroux** : Conseiller municipal délégué aux travaux et voirie (secteur d'habitation : La Croix Blanche ; Le Planchou, La Chapelle, Le Clos de Reynal, La Vacherie)

## Les Conseillers municipaux

**Michelle Calmejane** : conseillère municipale (secteur d'habitation : Les Chantiauds, la Charbonnière)

**Mickaël Miguel** : conseiller municipal (secteur d'habitation : La Lissadière, les Bouyges, Fougères, Fougères vieux, La Jargassade, Jaurens, La Soleille, Lagleyjollès, la Font Trouvée)

**Danielle Coste** : conseillère municipale (secteur d'habitation : Belveyre)

**Denis Rondeau** : conseiller municipal (secteur d'habitation : Le Bourg)

**Anaïs Saintpeyre** : conseiller municipal (secteur d'habitation : Les Chauffourneaux)

**Valentin Meira** : conseiller municipal (Le Claud Grand, Le Stade)

**Franck Baroni** : conseiller municipal (secteur d'habitation : Reyjades)

**Aurélié Boix** : conseillère municipale (secteur d'habitation : Le Bourg)

**Éric Tanton** : conseiller municipal (secteur d'habitation : La Lissadière, les Bouyges, Fougères, Fougères vieux, La Jargassade, Jaurens, La Soleille, Lagleyjollès, la Font Trouvée)

## Résultat des élections

Liste des candidatures	Conduite par	Voix	% Exprimés	Sièges au Conseil municipal
Agir pour Nespouls	Monique Serre	249	60 %	12
Ensemble construisons l'avenir de Nespouls	Franck Baroni	166	40 %	3

# LES ÉLUS PAR SECTEUR



**Michelle CALMEJANE**



**Grégory BOURROUX**



**Mickaël MIGUEL**



**Eric TANTON**



**Danielle COSTE**



**Valentin MEIRA**



**Audrey DUMOND**



**Denis RONDEAU**



**Monique BOUDOU**



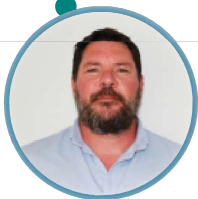
**Aurélie BOIX**



**Stéphane BARDE**



**Monique SERRE**



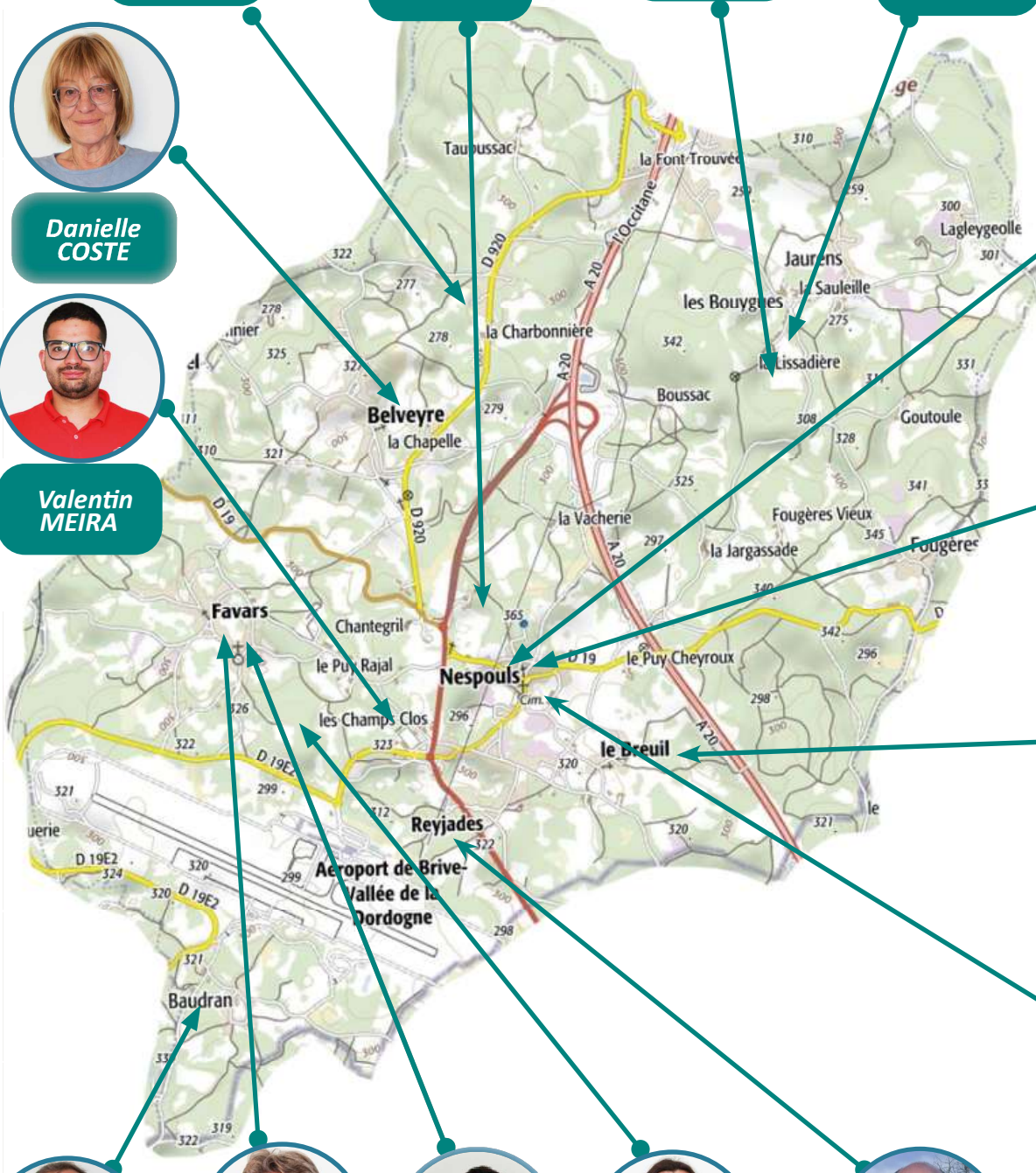
**Alexandre PEREZ**



**Anaïs SAINTPEYRE**



**Franck BARONI**





### CONSEIL DU 20 MARS

Présidé par Franck Baroni (représentant du maire sortant François Patier), ce premier conseil dit « d'installation » a procédé à l'élection du nouveau maire et de ses adjoints, sous couvert de deux assesseurs : Alexandre Perez et Aurélie Boix.

Monique Serre, seule candidate au poste de maire, est élue : 12 votes POUR, 3 votes BLANCS

Sont ensuite élus les adjoints (à la majorité absolue) :

- ① 1<sup>er</sup> adjoint : Alexandre Perez
- ② 2<sup>ème</sup> adjointe : Monique Boudou
- ③ 3<sup>ème</sup> adjoint : Stéphane Barde

Après le discours d'accueil, Madame le Maire a fait lecture de la charte de l'élue avant de lever la séance.



De gauche à droite: Stéphane Barde, Grégory Bourroux, Monique Boudou, Monique Serre, Alexandre Perez et Audrey Dumond

## CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL

Ce conseil municipal a voté la désignation des conseillers dans les différentes commissions, les indemnités du maire, des adjoints, des conseillers délégués et des conseillers municipaux ainsi que les délégations du conseil municipal au Maire.

- ① Conseillers communautaires : Monique SERRE (titulaire) ; Alexandre PEREZ (suppléant)
- ② Conseillers délégués : Audrey DUMOND (Affaires sociales, périscolaires et scolaires) ; Grégory BOURROUX (Travaux et Bâtiments communaux)
- ③ Commission d'Appel d'Offres : Alexandre PEREZ, Grégory BOURROUX, Franck BARONI (titulaires) ; Stéphane BARDE, Denis RONDEAU, Eric TANTON (suppléants).
- ④ Commission Voirie, Bâtiments communaux et Urbanisme : Alexandre PEREZ, Stéphane BARDE, Grégory BOURROUX, Valentin MEIRA, Eric TANTON.
- ⑤ Commission Budget : Stéphane BARDE, Alexandre PEREZ, Monique BOUDOU, Michelle CALMEJANE, Eric TANTON.
- ⑥ Commission Communication et Associations : Monique BOUDOU, Denis RONDEAU, Grégory BOURROUX, Anaïs SAINTPEYRE, Aurélie BOIX
- ⑦ Commission affaires scolaires : Monique BOUDOU, Audrey DUMOND, Mickaël MIGUEL, Aurélie BOIX.
- ⑧ Délégués auprès de la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE 19) : Alexandre PEREZ, Mickaël MIGUEL (titulaires) ; Grégory BOURROUX, Franck BARONI (suppléants)
- ⑨ Délégués au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) : Grégory BOURROUX, Valentin MEIRA
- ⑩ Délégués au Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive (SEBB) : Monique SERRE, Alexandre PEREZ.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL

- ① Subventions attribuées aux associations
- ② Délibération portant approbation du budget primitif
- ③ Délibération sur le compte 6232 (fêtes et cérémonies)
- ④ Délibération concernant la participation fiscalisée de la Fédération d'Electrification et d'Energie de la Corrèze
- ⑤ Désignation des délégués titulaires et suppléants pour siéger au Syndicat Mixte Ouvert-Corrèze Centre de Supervision rural : titulaire (Monique SERRE) ; suppléant (Alexandre PEREZ)
- ⑥ Désignation de la Commission Communale des Impôts Directs avec une liste de 24 personnes
- ⑦ Délibération fixant le loyer de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles)

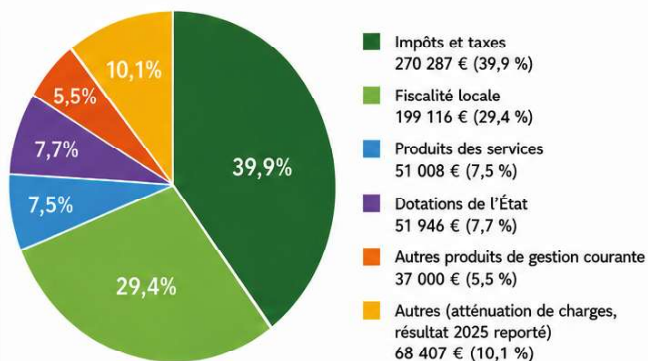
## CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN

- ① Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2026. Ont été élus trois délégués titulaires : Monique SERRE, Alexandre PEREZ, Monique BOUDOU et trois délégués suppléants : Stéphane BARDE, Audrey DUMOND, Grégory BOURROUX
- ② Délibération portant sur la vacance des postes des 2 secrétaires et modalités de recrutement

**RAPPEL**  
**LES CONSEILS MUNICIPAUX SONT DES RÉUNIONS PUBLIQUES ET**  
**LES HABITANTS DE LA COMMUNE Y SONT CONVIÉS**  
**VOUS POUVEZ TROUVER TOUS LES COMPTES-RENDUS SUR NOTRE SITE INTERNET**  
[www.nespouls.fr](http://www.nespouls.fr)

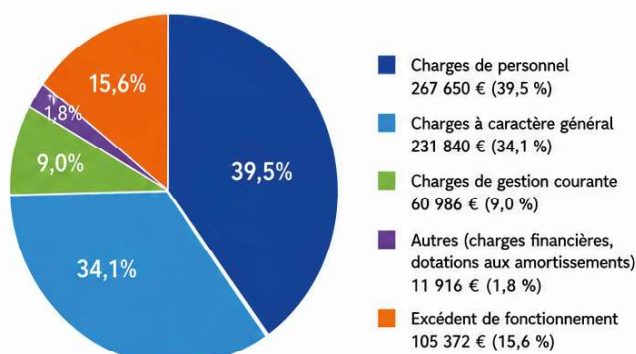
Le budget 2026 traduit la volonté de la commune de maintenir une gestion rigoureuse tout en poursuivant des investissements utiles au territoire et aux habitants.

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026



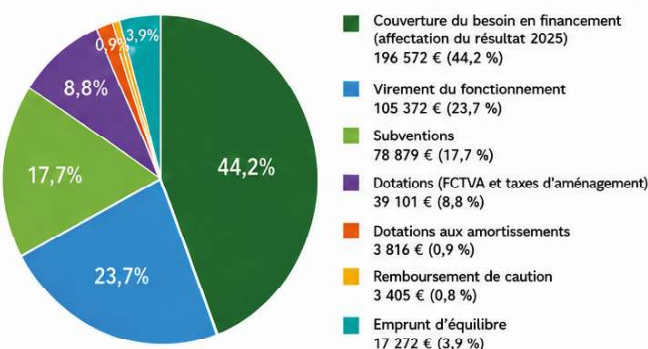
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 677 764 €

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026



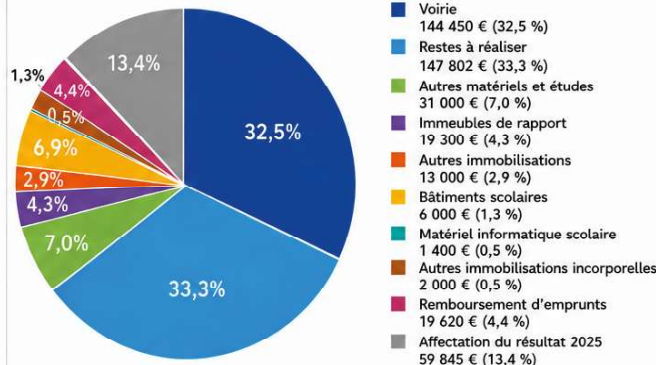
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 677 764 €

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026



TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT : 444 418 €

#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026



TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 444 418 €

### Un budget de fonctionnement maîtrisé

Les dépenses de fonctionnement sont composées de trois grands postes :

- les charges de personnel (267 650 €)
- les charges générales (231 340 €)
- les charges de gestion courante (60 986 €).

Malgré une hausse des coûts, notamment liée aux rémunérations et à l'entretien des bâtiments communaux, la municipalité affiche une gestion prudente des dépenses.

Du côté des recettes, les principales ressources proviennent :

- des impôts et taxes (270 287 €)
- de la fiscalité locale (199 116 €)
- des produits des services et des dotations de l'État.

L'exercice dégage un excédent de fonctionnement positif de 105 372 €, permettant d'alimenter le budget d'investissement et de préserver une bonne capacité d'autofinancement.

### Un programme d'investissement ambitieux mais raisonnable

Le budget d'investissement met l'accent sur plusieurs priorités :

- les travaux de voirie,
- les bâtiments publics,
- les équipements scolaires,
- les différents projets d'aménagement et de modernisation.

Les investissements seront financés grâce aux subventions obtenues, aux dotations, à l'affectation du résultat 2025 et à un emprunt d'équilibre limité.

### Une situation financière saine

Le budget 2026 confirme :

- une maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- une capacité d'autofinancement,
- un programme d'investissement ambitieux mais raisonné
- une situation financière équilibrée

# CÉRÉMONIE du 8 MAI

Cette année, la cérémonie du 8 mai s'est déroulée en matinée, en présence de Madame Monique Serre, maire nouvellement élue, d'une très grande partie de son conseil municipal et de deux jeunes portedrapeaux, devant une assistance nombreuse.

Après quelques mots de présentation de la cérémonie, Madame le Maire a lu le texte de la ministre des Armées suivi par le message de l'Union française des anciens combattants (UFAC) présenté par Clara et Louka, deux enfants de CM2.

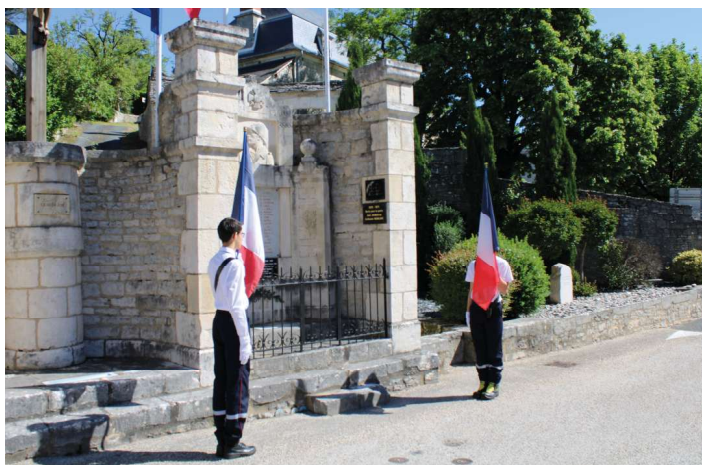
Puis, les noms des Morts pour la France furent égrenés et une gerbe fut déposée.



Après la sonnerie aux Morts et la minute de silence,

la chorale de l'école Tina Adler a entonné deux couplets de la Marseillaise.

Puis, un moment émouvant fut consacré aux Justes parmi les nations. Et, pour terminer cette cérémonie, Madame le Maire a présenté l'adhésion de sa commune à l'association des « Maires pour la Paix » et a reparlé du projet des « Mille grues » dont la dernière guirlande réalisée fut placée symboliquement sur le carton qui sera envoyé au mémorial pour la paix des enfants, à Hiroshima. Deux élèves du CE2, Maxence et Amaury, ont lu un texte sur l'histoire tragique de Sadako Sasaki et la chorale a entonné avec conviction des chants de paix qui mirent un point final à une cérémonie remplie d'espoir pour un avenir sans conflits.



Union européenne



RÉGION  
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire

## L'AIRE DE LOISIRS

La commune de Nespouls a renforcé son offre d'équipements de proximité en aménageant une aire de loisirs sportive et multigénérationnelle, un projet co-financé par le Fonds Européen du Développement Régional (FEDER) à hauteur de 80% et par la commune à hauteur des 20% restants.

Située près de l'école, cette aire propose deux terrains de pétanque, une plateforme de fitness, une aire de jeux pour les enfants de 2 à 12 ans et une table de ping-pong.



Dotée de deux espaces pique-nique dont un pour personnes à mobilité réduite, cette aire arborée est à la fois un lieu pour bouger et pour se rencontrer en famille ou entre amis.

L'accès est libre et gratuit.



Depuis l'installation du nouveau conseil municipal, les élus ont visité les bâtiments communaux afin de recenser les nombreux travaux à engager.

Le jeudi 21 mai s'est tenue la première commission travaux (bâtiments, voirie et urbanisme). Ce fut l'occasion d'en définir le fonctionnement, de fixer l'agenda des réunions ainsi que des matinées travaux. Ces dernières permettront de planifier les investissements, la remise en état des installations, la sécurisation et l'optimisation de la consommation énergétique du patrimoine bâti.

Au vu des nombreuses actions à mener, il a été décidé d'augmenter des moyens humains et financiers concernant nos bâtiments. La première matinée travaux, courant juillet, sera consacrée au foyer rural et à l'école. En parallèle, un nouveau chauffe-eau avec programmation à distance va être installé au stade et les études sur le changement d'éclairage seront poursuivies pour une mise en place rapide. En contrepartie, nous limiterons les travaux de voirie à la reprise de revêtement des zones les plus détériorées afin de permettre à la commune de se doter de premiers équipements de sécurisation. Deux ont été proposés et validés en commission: le radar pédagogique et le coussin berlinois.

### Le radar pédagogique

Installé sur mât et alimenté par l'énergie solaire, le radar indique à l'usager la vitesse détectée avec un



Visite de la médiathèque par les nouveaux élus



Visite des installations du rugby



Visite du dépôt de stockage du matériel



Visite du presbytère

message clair (Danger, Ralentir ou Merci).

Cet équipement ne permet pas de verbaliser l'infraction mais participe à la prise de conscience individuelle.

Il enregistre les données de passage (vitesses, heure, sens, ...) qui sont ensuite exploitables facilement et permettent de valider ou non la nécessité de mise en place d'aménagement de voirie plus onéreux. Ce dispositif peut être déplacé facilement, il coûte environ 1500,00 € HT. Le modèle exact et le nombre seront soumis au conseil municipal. Nous souhaiterions en installer un de chaque côté du bourg, sur la RD19, de manière définitive pour protéger notre école et limiter la vitesse d'entrée côté Turenne mais aussi en acquérir deux autres que nous installerions pour des temps limités, dans nos différents hameaux.



*Le radar pédagogique*

## Le coussin berlinois

C'est un dispositif de voirie destiné à faire ralentir les voitures dans les zones aménagées et limitées à 30 km/h. Fixé au sol, sa particularité est d'être suffisamment étroit pour que les cyclistes puissent le contourner par la droite mais assez large pour que les voitures puissent passer au moins sur un côté, provoquant ainsi une décélération. Toujours accompagné de son panneau "dos d'âne", il peut être posé seul sur une voie à sens unique ou par paire sur une voie à double sens. Cet équipement est démontable et peut donc lui aussi permettre de réaliser de véritables tests sur des voies dont les vitesses pratiquées sont identifiées comme dangereuses. D'un coût moyen de 750€ HT, nous souhaiterions acquérir deux coussins berlinois pour tester l'ensemble des cas de figure de notre voirie.



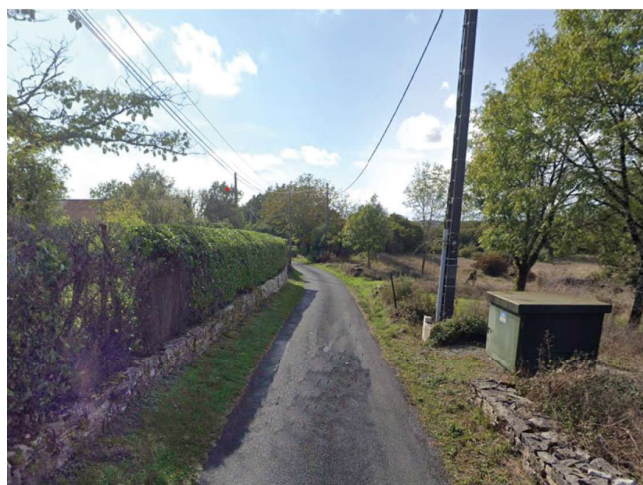
*Le coussin berlinois*

L'équipe municipale a aussi acté la poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux sur les routes du Vieux Chêne et des Anciennes Vignes à Belveyre.

Cette opération, menée et financée en grande partie par la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE19), débutera au cours du deuxième semestre de cette année.

Nous viendrons très prochainement rencontrer les riverains de ces travaux pour expliquer le déroulement de l'opération, valider l'implantation des coffrets de branchements mais aussi connaître leurs besoins en éclairage.

Nous souhaiterions inscrire dans l'agenda des travaux la Route de la Marbrière (les Chauffourneaux) pour l'année 2027 car de nombreux supports de lignes sont implantés très proches du bord de la chaussée. Nous restons bien évidemment ouverts à toutes vos remarques et propositions.



*Projet d'enfouissement des lignes à Belveyre*



# Le 4L Trophy

Mais non, le « 4L Trophy » n'avait pas d'étape à Nespouls ! Cependant, les enfants de l'école y furent associés grâce à un ancien élève, Edgar Gouby. Celui-ci, dans le cadre de ses études, s'était engagé avec un camarade, Jules Méhez à participer à ce raid étudiant de 8000 kilomètres à travers la France, l'Espagne et le Maroc. L'objectif de ce rallye était de remettre des dons ainsi que des fournitures scolaires et sportives aux enfants les plus démunis du désert marocain, en lien avec l'association "Enfants du désert". Ce mouvement travaille sur l'accès à une éducation de qualité pour que tous les jeunes puissent vivre une enfance plus juste et se construire un avenir.

C'est dans ce cadre-là, qu'Edgar Gouby est venu à l'école Tina Adler afin de rencontrer les enseignantes et de présenter ce beau projet qui permettrait aux écoliers nespoulois de comprendre les principes de la solidarité, de l'aide humanitaire et plus largement du rôle que joue la générosité lorsqu'elle permet un accès à de meilleures conditions de vie pour des enfants qui ont des existences bien différentes de celles que l'on peut avoir dans notre village.

Un appel aux dons a été lancé. La demande de matériel scolaire fut un succès et des cartons se remplirent.

Edgar vint chercher tout cela à l'école et en profita pour présenter sa 4L à tout le monde. Cette dernière fut une véritable star aux yeux des enfants.



Puis, le départ depuis la ville de Biarritz arriva. Au programme, il y eut tout d'abord un changement de moteur in extremis avant l'aventure. Puis vinrent la traversée de l'Espagne en passant par Salamanque, Séville et Algesiras, le passage de la Méditerranée sur le ferry et enfin la route à travers le Maroc jusqu'à Merzouga, ville faisant partie de la région du Sahara marocain où les nombreux équipages étaient installés pour plusieurs jours afin de réaliser des boucles en voiture le jour et de partager avec les enfants marocains en fin de journée.

Les dons nespoulois furent remis et furent les bienvenus. Edgar et son camarade envoyèrent de leurs nouvelles ainsi que des photographies durant leur raid malgré des connexions Internet pas toujours fiables.

Et, à leur retour, un petit récipient contenant du sable du désert fut remis à la classe de cycle 3 en guise de souvenir de ce périple qui, au-delà de faire vrombir les moteurs, a fait vibrer les cœurs.

## LE PERMIS PIÉTON À L'ÉCOLE TINA ADLER



Une fois ce travail accompli, les enfants ont réalisé un quizz ainsi que des activités ludiques afin de vérifier leur niveau de savoir.

Puis, le 27 Mars dernier, deux gendarmes se sont présentés en classe, en uniformes et avec leurs armes de service.

En premier lieu, ils ont refait avec les enfants un petit bilan général des connaissances devant être acquises. Et, ils leur ont distribué les fiches permettant de passer le test. A l'issue de ce travail, les gendarmes ont corrigé les réponses apportées par chacun des enfants.

Et là...suspense... Mais oui, ils ont tous obtenus leur permis piéton qui leur fut remis sous forme d'une carte spéciale.

A la suite de ce petit examen, les enfants ont pu échanger avec les gendarmes qui se sont prêtés de bonne grâce aux diverses questions concernant leur métier, leurs armes telles que le Taser, les pistolets ou les matraques.

Les CE2 diplômés continueront en CM1 et CM2 à s'approprier les règles de bonne conduite sur la route mais, cette fois-ci, ils abandonneront le statut de piéton pour endosser celui de cycliste, tout aussi dangereux d'ailleurs.

C'est pour cela que ces moments d'initiation ont toute leur importance à l'école primaire.

Chaque année, les enfants du niveau CE2 de la classe d'Amandine Erard passent leur permis piéton.

Cette année, les gendarmes ont d'abord déposé des livrets afin que les enfants puissent réviser ou parfaire leurs connaissances.

C'est avec leur enseignante qu'ils se sont mis à l'ouvrage. Au programme figuraient de nombreux challenges tels que connaître parfaitement le vocabulaire comprenant les mots «chaussée», «trottoir» ou encore «piéton», revoir et être capables de donner la signification des principaux panneaux et enfin savoir mettre en pratique les règles permettant de se déplacer en sécurité que l'on se trouve sur une route de campagne sans trottoir, en ville ou dans un carrefour.

# La Médiathèque Jeunesse et la Maison du Patrimoine ont travaillé main dans la main



Cathy Picard présente ses photos

Cette année scolaire, un beau projet a été mis en place entre la Médiathèque Jeunesse et la Maison du Patrimoine afin de permettre aux enfants de l'école de participer à des activités très riches.

Cela a débuté avec une exposition sur les oiseaux, « Rapaces d'Europe » à laquelle ont participé les enfants du CP au CM2. Ils ont pu découvrir les rapaces grâce à un livret-enquête concocté spécialement pour eux afin de leur permettre de s'approprier l'exposition. Ce jour-là, ils ont aussi eu la chance de voir une projection sur les oiseaux du Causse présentée par Cathy Picard qui a su leur donner de très nombreuses informations et leur faire écouter les chants parfois très particuliers. Les photographies présentées avaient été réalisées par ses soins et ont réellement captivé les enfants.

Ensuite, une animation a permis à chacun d'entre eux de déchiquter des pelotes de réjection de rapaces afin d'identifier les os qu'elles contenaient et ainsi de se rendre compte que ces oiseaux consomment de nombreux petits rongeurs et des batraciens et donc, jouent un rôle essentiel dans l'équilibre écologique.

Une projection, en soirée à la Maison du Patrimoine a été offerte aux Nespoulois et a attiré une trentaine de personnes.

Puis, il y eut deux expositions sur les jardins, « Développement durable: jardiner naturellement » et « Le jardin écologique ». Les enfants de la classe de Karine Palatsi et celle d'Amandine Erard ont pu les découvrir sous forme d'une enquête à mener.

Et, pour continuer cette découverte, la projection du film « Le jardin secret » a eu lieu dans la salle polyvalente, en soirée. Suite à cette projection, Alexandre Gete, pépiniériste et permaculteur à Charrier-Ferrière est venu très gentiment pré-

**NESPOULS CINÉMA**

**VENDREDI 30 JANVIER - 20 HEURES**

**SALLE POLYVALENTE**

L'HISTOIRE DE LA MÉTAMORPHOSE D'UNE ENFANT ORPHELIN ET DE TOUTE UNE FAMILLE GRÂCE À UN JARDIN SECRET.

PROJECTION SUIVIE D'UNE PRÉSENTATION/ DÉBAT ANIMÉE PAR ALEXANDRE GETE, PÉPINIÉRISTE ET PERMACULTEUR, AFIN DE CONNAÎTRE LE SOL DE SON JARDIN, LES CHAMPIGNONS ET LES MICRO-ORGANISMES QUI EN DÉCOMPOSENT LA MATIÈRE ET LE FERTILISENT SANS ENTRANTS CHIMIQUES

Soirée organisée par la Médiathèque Jeunesse et la Maison du Patrimoine de Nespouls

**Affiche pour la soirée cinéma LE JARDIN SECRET**

senter un travail expliquant la façon de cultiver un sol sans entrants chimiques. Ce fut une soirée passionnante et très conviviale.

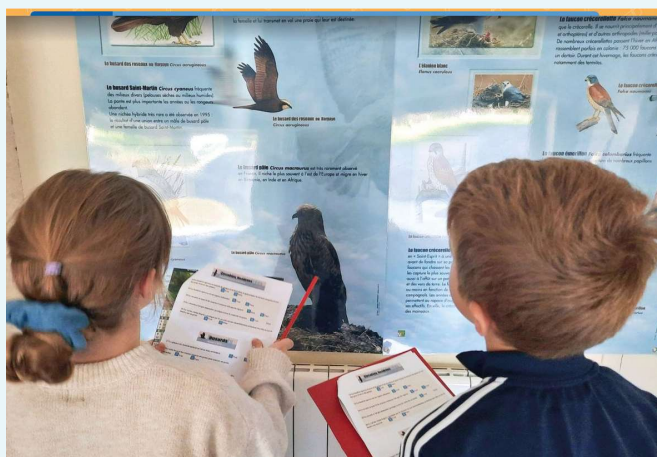
Ensuite, ce fut l'exposition «Vive l'eau», sur l'eau dans le monde qui a attiré les enfants de l'école. Cette exposition était couplée avec une autre présentant les mares à Nespouls.

Et, une fois encore, les enfants ont eu la chance de pouvoir assister à une projection dont le début, commenté par Jean-Paul Serre, présentait l'explication géologique de la formation des mares à Nespouls et quelques-unes des plus belles mares de la commune. Puis, ce fut au tour de Cathy Picard qui, une nouvelle fois, a projeté des photos personnelles sur les animaux qui recolonisent petit à petit les mares après leurs restaurations et sur les odonates, appelés plus communément libellules. Elle a fait découvrir aux enfants de nombreuses espèces, toutes aussi belles les unes que les autres avec une petite préférence pour les caloptéryx, «demoiselles» aux corps fins et aux couleurs métalliques.

Une nouvelle projection, en soirée à la Maison du Patrimoine a été offerte aux Nespoulois et a attiré de nouveau une trentaine de personnes.

Ce travail mené par la Médiathèque Jeunesse et la Maison du Patrimoine s'est terminé lors de la commémoration du 8 Mai, par l'exposition «Hiroshima : l'Histoire de Sadako Sasaki et les mille grues pour la paix». Ces actions conjointes ont apporté beaucoup aux enfants de l'école et ont permis d'offrir aux Nespoulois des soirées-cinéma /conférences gratuites très enrichissantes.

Il est à souhaiter que ce travail de coopération perdure et permette d'offrir à tous ceux qui le souhaitent, de nouveaux beaux moments de culture à partager ensemble.



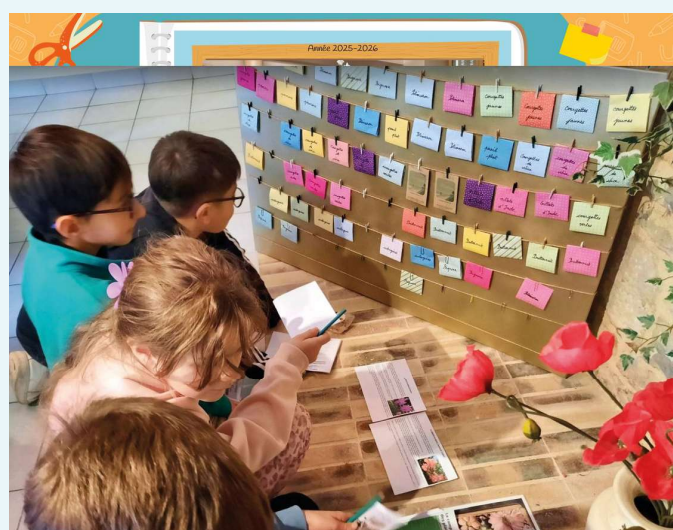
*La chasse aux informations sur les oiseaux*



*Les enfants remplissent l'enquête sur les jardins*



*Les enfants mènent l'enquête sur l'eau*



*Les enfants devant la grainothèque*



## LE RUGBY FAIT PARTIE DE NESPOULS ET IL Y RESTERA



Depuis toujours, le rugby fait partie du paysage de Nespouls. Il rythme les saisons, rassemble les familles, anime les week-ends et fait vibrer le stade du village.

Avec la récente coopération engagée entre le RCVR et plusieurs clubs voisins, certains ont pu se demander ce que cela changerait pour la commune. La réponse est simple : le rugby reste ici, chez lui, à Nespouls. L'école de rugby, en partenariat avec l'ERCC, continuera d'utiliser les installations comme elle l'a toujours fait. Les enfants, les éducateurs, les familles... tout ce petit monde continuera de se retrouver au stade, de partager des entraînements, des sourires et cette passion qui se transmet de génération en génération. L'équipe 3 du RCVR, elle aussi, poursuit son histoire.

Fidèle au terrain de Nespouls, elle y jouera encore ses matchs, maintenant cette ambiance si particulière que les habitants connaissent bien : les encouragements, les retrouvailles, les troisièmes mi-temps qui sentent bon la convivialité. La coopération engagée n'a qu'un objectif, assurer l'avenir du rugby sur notre bassin, en unissant les forces pour conserver une équipe de bon niveau régional.

C'est une manière de garantir que le territoire continuera d'accueillir du rugby fédéral et donc de belles affiches, de beaux moments et de belles émotions sportives. Rien ne disparaît. Au contraire, tout se renforce. Nespouls reste un lieu vivant du rugby corrézien, un terrain d'ancrage, de formation et de passion.

Le blason évolue, les structures s'adaptent mais l'essentiel demeure : le rugby fait partie de Nespouls et il y restera.

**CHEZ NESPOULS**  
**TOPEUR**  
**SAMEDI**  
**20 JUIN**  
**2026**

À PARTIR DE  
19H30

**FÊTE  
DE LA  
MUSIQUE**

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

SUR LE SITE DE  
LA FOIRE DE  
BELVEYRE

BLUE DAMA  
LES PIEDS  
NICK'CAUSSE  
DJ DID & YO

**FOIRE DE BELVEYRE**  
20 et 21 juin 2026  
**DIMANCHE 21 JUIN**  
DE 8H À 18H

**VIDE GRENIER**  
**ARTISANAT**  
**BROCANTE**

**ANIMATIONS  
POUR TOUTE LA FAMILLE**

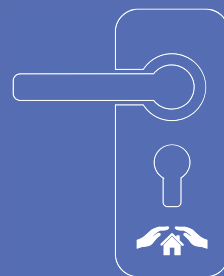
**BUVETTE**  
**RESTAURATION**  
SAUCISSE, BROCHETTE, FRITES

**STAND  
MAQUILLAGE**

**TATOUAGE  
ÉPHÉMÈRE**

**JEUX GONFLABLES  
POUR LES ENFANTS**  
Venez nombreux  
en famille ou entre amis!

# Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes



## PROTÉGEZ LES ACCÈS



- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable ;
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).

## SOYEZ PRÉVOYANT



- Photographiez vos objets de valeur ;
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

## SOYEZ VIGILANT



- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés ;
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous ;
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité ;
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture.

## NE COMMETEZ PAS D'IMPRUDENCE



- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés ;
- N'inscrivez ni votre prénom ni votre situation matrimoniale sur votre boîte aux lettres ;
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

17

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare en composant le 17

## AVANT DE PARTIR EN VACANCES



- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...);



- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance: une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence ;



- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne ;

- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Vous partez en vacances ? Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence. Vous disposez de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix;
- en vous inscrivant en ligne via le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



# LE TRANSPORT À LA DEMANDE : UNE FORMULE ÉCONOMIQUE

Libéo à la demande fonctionne du lundi au samedi pour les 48 communes de l'agglomération avec une prise en charge au domicile et une dépose à un point d'intérêt (et vice versa).

Avec l'application Libéo (téléchargeable sur Google Play ou App Store), les réservations ou les annulations de Libéo à la demande sont possibles 24 heures/24 et 7 jours/7 et jusqu'à 2 heures avant le déplacement. Libéo à la demande propose 8 allers-retours sur la zone qui nous concerne, soit une offre de transport toutes les heures, à l'image d'une desserte de ligne régulière.

La commune de Nespouls est en zone C. La prise en charge est réalisée au domicile et les points d'intérêt de destination (et/ou de prise en charge) sont à Brive (Place du 14 juillet et Gare SNCF).

Libéo à la demande permet aux Nespoulois de bénéficier d'un service de transport peu onéreux pour les habitants :

## 3,00€ pour un aller-retour en zone C



### Comment ça fonctionne ?

1

#### JE PREPARE MON VOYAGE

Je m'inscris sur le site internet ou sur l'application ou par téléphone

Je renseigne mon adresse, identifie le point d'intérêt et l'horaire auquel je souhaite être déposé

2

#### JE RESERVE sur le site internet, sur l'application ou par téléphone

J'indique le nombre de personnes qui voyage

Si je réalise un aller-retour, 2 réservations sont nécessaires

Un mail m'est envoyé

3

#### JE VOYAGE

Je vérifie l'horaire qui m'est confirmé, 1 heure avant

J'attends à l'adresse demandée 5 minutes avant l'heure du rendez-vous

Je monte à bord du véhicule et valide mon titre de transport



### Libéo à la demande : Zone C

Estivals - Nespouls - Turenne - Noailles  
Jugeals-Nazareth - Cosnac

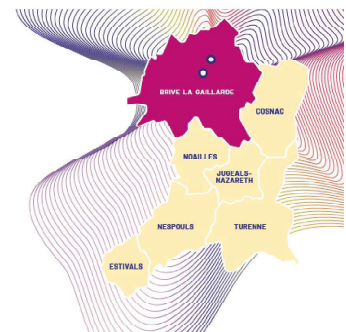
- ✓ Un fonctionnement du lundi au samedi, toutes les heures, vers Brive, de 8h45 à 16h00
- ✓ Une réservation et/ou une annulation possible jusqu'à 2 heures avant le déplacement avec l'application mobile
- ✓ Un rappel par mail du jour et de l'heure de la réservation
- ✓ Une prise en charge au domicile
- ✓ Des destinations vers Brive (Gare SNCF ou Place du 14 juillet)
- ✓ La poursuite de son voyage sur les lignes régulières

### Transport à la Demande > Zone C

Points d'intérêts de destination et/ou prise en charge :

- Brive - Gare SNCF
- Brive - Place du 14 juillet

Je peux poursuivre mon voyage en empruntant les lignes régulières en correspondance dans l'heure.



	Zone T&D - C >> Montée uniquement : Estivals / Nespouls / Turenne / Noailles / Jugeals-Nazareth / Cosnac / Brive Coteaux Sud							
<b>&gt;&gt; Sens Aller</b>								
Brive - Gare SNCF	01:40	01:40	10:14:0	11:14:0	12:14:0	13:14:0	14:14:0	15:14:0
Brive - Place du 14 juillet	01:55	01:55	10:29:5	11:29:5	12:29:5	13:29:5	14:29:5	15:29:5
<b>&gt;&gt; Sens Retour</b>								
Brive - Place du 14 juillet	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00
Brive - Gare SNCF	09:06	10:06	11:06	12:06	13:06	14:06	15:06	16:06

Zone T&D - C >> Descente uniquement : Estivals / Nespouls / Turenne / Noailles / Jugeals-Nazareth / Cosnac / Brive Coteaux Sud

# ÉTAT CIVIL

D'octobre 2025 à mai 2026

## DÉCÈS

## NAISSANCE

Ambre, Alice DANIEL, née le 21 avril 2026, de Joey DANIEL et Camille CHAMBEAUDIE

## MARIAGE

Jeanne THEREAU et Caliste CARLIER, mariés le 14 février 2026

-Pierre, François PIERRA, décédé le 17 octobre 2025 à Brive

-Anne, Jane GRAMOND, décédée le 17 novembre 2025 à Martel

-Philippe, Paul, Henri GIRON, décédé à Nespouls le 14 décembre 2025

-Jean, Maurice BELON, décédé à Terrasson-la Villedieu, le 22 décembre 2025

-Claude RIGAUX, décédé à Brive le 13 janvier 2026

-Pierre, Bernard COSTE, décédé à Brive, le 26 janvier 2026

-Andrée, Suzanne LEVISSE, décédée à Nespouls le 7 février 2026

## Contacts utiles



### HORAIRES OUVERTURE SECRETARIAT MAIRIE

Lundi, vendredi  
9h00/12h30 ; 14h00/17h00  
Mardi, mercredi, Jeudi :  
9h00/12h30  
TEL : 05 55 85 82 22  
14, place de la Croix Blanche



### PERMANENCES DES ELUS ET ADRESSES MAIL

Uniquement sur rendez-vous  
Maire

**Monique SERRE**  
serre.monique@nespouls.fr  
et

**Alexandre PEREZ**  
travaux@nespouls.fr

-----  
**Monique BOUDOU**  
Lundi et vendredi : 14h30/16h30  
communication@nespouls.fr  
eoletina@nespouls.fr

-----  
**Stéphane BARDE**  
Jeudi de 14h30 à 17h00.  
stephane.barde@nespouls.fr



### ASSISTANTE SOCIALE

Rattachée à la Maison de la Solidarité Départementale (MSD) et sur rendez-vous en permanence à la Mairie de Nespouls  
Tel : 05 19 07 82 66



### HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mercredi, vendredi  
8h45/12h15  
Mardi, jeudi  
13h15/16h30  
14, place de la Croix Blanche



### CABINET D'INFIRMIÈRES

Sur rendez-vous  
7j/7 et 24h/24  
TEL : 06 75 21 51 24  
Caroline LENGLET  
1, rue de la Fontaine du Bourg



### FAMILLES RURALES

Le 1er de chaque mois de  
9h00 à 12h00  
Gaëlle MAURY  
Conseillère numérique  
vous reçoit sur rendez-vous pour vous aider dans vos démarches administratives en ligne.

Elle assure également le POINT CONSEIL BUDGET, service gratuit labellisé par l'Etat.  
Tel : 07 88 56 52 76



### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour une aide gratuite, rapide et confidentielle, vous pouvez rencontrer, sur rendez-vous Francis COMMINGEAT  
Conciliateur de Justice au Tribunal Judiciaire de Brive  
Tel : 06 60 54 26 02  
Mail : francis.commingeat@conciliateurdejustice.fr



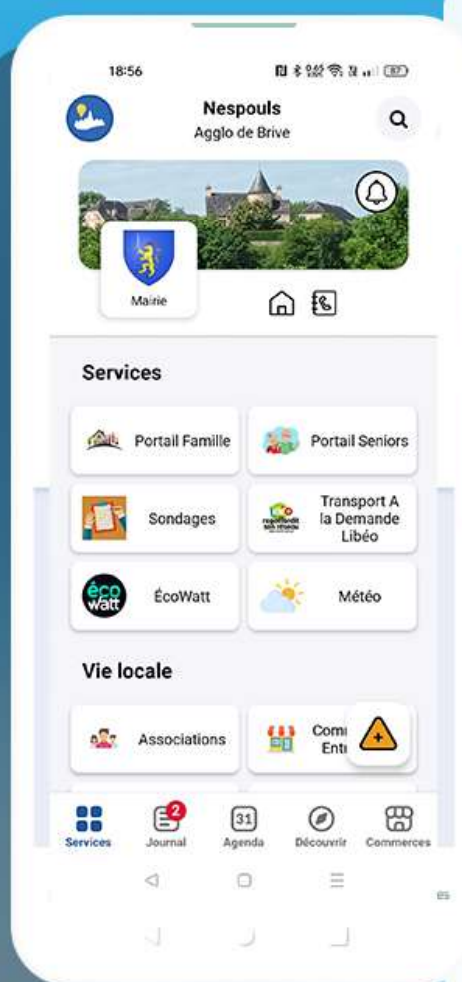
### MISSION LOCALE

Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi ou d'orientation professionnelle. La Mission Locale de Brive assure une permanence à la mairie de Nespouls tous les deux mois et en fonction des demandes. Pour la date des permanences se renseigner à la mairie de Nespouls  
Tel : 05 55 85 82 22



# IntraMuros

L'application mobile des collectivités



- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone



Play Store  
(Android)



Apple Store  
(iPhone)

- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application



IntraMuros

- Recherchez et sélectionnez votre commune
- Activez les notifications qui vous intéressent
- Recevez les notifications sur votre smartphone et découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours

Téléchargement gratuit



Ne pas jeter sur la voie publique